

Montréal, le 15 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1
 Dossier de la Régie : R-4152-2021 Phase 2**

Maître Cardinal,

Après avoir pris connaissance des textes des documents « Mécanisme de dépôt des normes de fiabilité » (le Mécanisme de dépôt) et « Processus de consultation préalable au dépôt des normes de fiabilité pour adoption par la Régie » (le Processus de consultation) tels que déposés par le Coordonnateur le 3 février 2022 en suivi de la séance de travail, la Régie de l'énergie (la Régie) publie les textes dans lesquels les éléments nécessitant une nouvelle validation sont surlignés en jaune (pièces [A-0018](#) et [A-0019](#)).

La Régie demande au Coordonnateur de soumettre les textes révisés du Mécanisme de dépôt et du Processus de consultation au plus tard **le 20 février 2023 à 12h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl
p.j.